

**RAPPORT DE LA TABLE RONDE SUR
LE CANADA, L'OTAN ET LES NATIONS UNIES:
LES ENSEIGNEMENTS À TIRER DE LA CRISE DU KOSOVO**

**Ottawa
1^{er} octobre 1999**

Le 1^{er} octobre 1999, le Centre de recherche et d'enseignement sur les droits de la personne de l'Université d'Ottawa, en partenariat avec le Centre canadien pour le développement de la politique étrangère, a organisé une table ronde d'une journée pour parler des enseignements à tirer de la crise du Kosovo. Plus particulièrement, l'objet était d'étudier les incidences de cette crise pour le Canada, l'OTAN et l'ONU. La table ronde a réuni un large éventail de spécialistes des relations internationales et du droit, d'universitaires, de fonctionnaires, de représentants d'ONG et d'étudiants. Les délibérations ont été télédiffusées sur la chaîne CPaC le 27 octobre 1999.

1. Réflexion sur l'intervention au Kosovo

John Polanyi, prix Nobel, de l'Université de Toronto, ouvre le débat en se penchant sur **l'aspect moral de l'intervention de l'OTAN au Kosovo**. Il poursuit en soulignant que les préoccupations sur le sort des êtres humains ne s'arrêtent pas à nos frontières. Nous devons transposer nos engagements et responsabilités à l'étranger et nous efforcer de raffermir la primauté du droit partout. D'aucuns pourraient arguer que l'intervention au Kosovo a en réalité affaibli la primauté du droit, mais la communauté internationale en appuyait fortement l'aspect moral. Toutefois, il y manquait l'approbation ou la légitimation institutionnelle du Conseil de sécurité de l'ONU. Quelles auraient été cependant les conséquences de l'inaction?

John Polanyi signale ensuite que l'intervention au Kosovo soulève plusieurs autres questions. Quels sont les critères de justification d'une intervention? Comment réaliser les objectifs visés et à quel prix? Le Kosovo a montré qu'il est inacceptable qu'un pays envahisse un autre et qu'il y a des limites à ce que peuvent faire les gouvernements à l'intérieur de leurs frontières. La souveraineté n'est pas absolue. Il n'existe pas de loi exigeant que la communauté internationale respecte un gouvernement anarchique. Il ne fait aucun doute que l'intervention humanitaire au Kosovo a intensifié le régime de terreur pratiqué par les autorités yougoslaves contre les Albanais du Kosovo. Bien qu'il soit nécessaire de trouver des manières plus efficaces de désamorcer les crises humanitaires, les criminels doivent être punis. C'est ici que notre répugnance à aller sur le terrain et à sacrifier la vie de nos militaires intervient. Comme c'est le